

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES YVELINES DE BASKET BALL**  
**Tenue le jeudi 12 janvier 2017 au siège du Comité**

**Présentes :** Mesdames PEREZ Ch., BROUSTAL A.M, DEBRET-TIZIANI St., SAINTRAPT Me., TEMPETTE Ch.

**Présents :** Messieurs BOBET D., GALCERAN G., GALCERAN P., DESNOUX E., SALANDRE Ph., SEYS A., LOPES V., PHAM Ph., RASSAT D., SAINTRAPT M., KOCH F.

**Excusés :** Madame Dr VERRET S., Monsieur, FRIN E., SINEGRE P., Mme Sylvie LUCAS du BBCVV

**Assistent à la réunion :** Mr RICHARD D., Mesdames GARRY E., HAUFF S., Mr Olivier CUCHET de l'ASFF, Dominique LADIRE

**ORDRE DU JOUR**

**COMITE DEPARTEMENTAL**

- **Courrier**
- **Trésorerie**
- **Licences**
  
- **Bilan des principales actions réalisées**
  - **Tournoi des Etoiles dans l'ESSONNE**
  - **CR du séminaire de la FFBB les 7 et 8 janvier à TROYES**
  
- **Activités des commissions**
- **Questions diverses**

**COURRIER (Michel SAINTRAPT)**

- **FFBB :**
  - Note Visite des CTC
  - PV du comité directeur du 16 et 17/12/2016
  - PV du bureau du 16/12/2016
  - Courrier sur la réforme territoriale
  - Note sur le téléchargement de la nouvelle version de l'Emarque à faire début janvier
  - Note sur le formulaire unique de demande de subvention
  
- **LIFBB**
  - Calendriers de la phase région à compter de janvier 2017
  
- **DDCS**
  - Réunion de lancement du CNDS le 19 janvier 2017
  - Guide de l'accueil collectif de mineurs
  - Note sur l'établissement de l'autorisation de sortie du territoire

- **Conseil Départemental**
  - Projet de fusion des départements 78 et 92 débattu cette année
- **UNSS**
  - Remerciement de Monsieur Philippe LEVARDON aux formateurs du comité Eric FRIN et Mohamed KAROUT qui ont fait la formation des arbitres UNSS le 4 janvier 2017

#### TRESORERIE (Mercedes SAINTRAPT)

La dette des clubs à ce jour se monte à 59000€

Courrier aux clubs qui n'ont rien versé depuis septembre : **SC basket Carrière sous Poissy, Epône Mézières basket ball, ESC Trappes SQ Y Basket.**

Péréquation : un courrier sera envoyé aux clubs qui n'ont pas versé le 2<sup>ème</sup> acompte

**RAPPEL** : Nous rappelons aux clubs de PRM et de PRF que l'échéancier est dans l'annuaire du comité et que tout retard sera majoré de 5% par quinzaine de retard que nous appliquerons pour ce dernier tiers.

**Le 3<sup>ème</sup> tiers sera à payer pour le 15/02/2017.**

Remboursement des Frais : fournir avec la demande de remboursement tous les justificatifs y compris les ordres de missions signés par le président ou un membre du bureau.

#### LICENCES au 19/01/2017 (Daniel BOBET)

M = 8057 +222

F = 2562 - 6

T = 10619 +216

Contacts = 359

- **OBE = 1578 pour ces licences Opération Basket Ecoles les clubs peuvent prendre contact avec Elodie pour les démarches à faire auprès des écoles maternelles et primaires de leur commune.**
- **Des licences sont toujours en attente d'édition car nous n'avons pas réceptionné de demande de licence**
- **Nous demandons aux clubs qui auraient des dossiers en attente de nous les faire parvenir au plus vite.**

## BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS REALISEES

- **Tournoi des étoiles U13 dans l'ESSONNE (Dominique RICHARD)**

Globalement satisfait de nos deux sélections Filles et Garçons, et de la très bonne organisation du CD91 tant sur le plan sportif, de l'hébergement et de la restauration.

Chez nos garçons 5 victoires pour une défaite ils terminent 5<sup>ème</sup> sur 14 équipes

Chez les filles 2 victoires pour 2 défaites malgré 3 joueuses absentes sur blessure elles terminent 12<sup>ème</sup> sur 14.

- **CR DU SEMINAIRE DE LA FFBB LES 7 & 8 JANVIER 2017 A TROYES (Gilles GALCERAN)**

Sujets abordés lors de ce séminaire :

- Présidents
  - Politique générale
  - Parcours d'Excellence Sportif, Equipe Technique Régionale
  - Réforme Territoriale
  - Gestion des officiels
  - Programmes Jeunesse
- Secrétaires Généraux
  - Politique et calendriers général
  - Règlement disciplinaire
  - Informatique FFBB
  - CTC, unions, ententes
  - Guichet unique
- Trésoriers Généraux
  - Politique générale
  - Aide fédéral (FART)
  - Logiciel CEGID
  - Aide à l'emploi
  - Evolution des Zones
  - Calendrier de la trésorerie

A retenir :

- De nouveau Statuts types vont être définis par la FFBB (mars 2017), ils devront être adaptés par chaque CD et LR (début avril 2017), adoptés en Comité Directeur (fin avril 2017) et adoptés en Assemblée Générale (juin 2017)
- Modification du PES : Tournois Inter-Comités U13 déplacés en novembre (au lieu de février/mars) → détection des jeunes potentiels avancée sur les U12
- Création de postes de Directeur Territorial et de Conseiller Technique des Officiels pour l'ensemble des Ligues Régionales
- Passage au logiciel CEGID (comptabilité et facturation) à envisager à partir de la saison 2017/2018

- Le partage des compétences entre les organismes (FFBB, LR, CD) va être redéfini (par exemple : commission de discipline au niveau des LR uniquement, formations sous l'égide des LR via un Institut Régional de Formation du Basket Ball, ...)

## ACTIVITES DES COMMISSIONS

### Technique : (Dominique RICHARD)

#### Détection des U14

Pour les Garçons les entrainements ont lieu à VILENNES et pour les Filles à MAUREPAS.

Concernant les deux catégories nous rencontrons un problème de meneur.

Tournoi le 4 février

Nous allons recevoir les nouveaux équipements pour nos sélections M et F de l'équipementier. Avec lequel passerons une convention afin de fixer les modalités de notre collaboration.

Lundi 22/01/2017 une réunion de l'ETR se tiendra au siège de la LIFBB

### Adultes : (Patrick GALECERAN)

RAS

En annexe la modification des championnats DM2 et DM3 adoptée au CD du 15/12/2016

### Jeunes : (Valdemar LOPES)

RAS

### Salles et terrains : (Francis KOCH)

L'éclairage du gymnase Montbauron à Versailles a été vérifié

**Préparation d'un courrier à envoyer à tous les clubs pour l'homologation de leurs gymnases et voir s'ils sont bien répertoriés dans FBI**

### Nouvelles Pratiques (Elodie GARRY et Arnaud SEYS)

Marraine de Cœur : nous avons eu l'accord du club de Chartres pour venir le mercredi 15 mars 2017 animer notre journée. Il ne reste que l'accord écrit du club de Maurepas. Nous pouvons lancer l'organisation de cette journée auprès des collectivités et de l'UNSS pour avoir un maximum de jeunes filles.

OBE (Opération Basket Ecole) une commande de panneaux a été faite chez Décathlon. La dotation aux écoles en attente sera ainsi effectuée.

**Challenge Benjamins/Benjamines (U13) date limite pour les clubs le 27 janvier 2017. Afin que le comité puisse faire une finale départementale pour donner les noms des vainqueurs à la ligue.**

Génération Basket : la préparation du stage de la première semaine de février à Mantes la Ville est finalisée.

JAP de nombreux jeunes sont déjà inscrits don le club d'Andrézy Chanteloup Maurecourt. La mise en place d'un système d'évaluation de ce club est très intéressante.

#### **Discipline (Pascal SINEGRE)**

RAS

#### **Formation des Arbitres et CDO (Philippe SALANDRE – Dominique LADIRE)**

Formation Emarque du 19/12/2016 à cette formation il y avait 32 participants représentant 13 clubs

Nous demandons aux clubs de ne pas demander des arbitres en direct cela perturbe la désignation par le répartiteur. Merci de bien vouloir joindre le répartiteur pour toutes vos demandes.

Concernant la formation arbitre du mois de février à ce jour très peu d'inscrit 4 pour le 04et 05/02 ; 7 pour le WE du 11 et 12/02 ; 4 pour le 18 et 19/02. Une relance vers les clubs sera faite afin de les sensibiliser aux besoins. Le comité a besoin d'arbitres pour couvrir toutes vos demandes.

**Pour ce qui est des écoles d'arbitrage même si nous recevons les demandes tardivement il faut être suffisamment pragmatique pour les valider le comité directeur valide ce principe.**

Observations : 12 observations depuis le début de saison.

Donner la liste des observateurs qui sont également désigné comme arbitre.

#### **Qualification (Daniel BOBET)**

Les clubs qui nous envoient des papiers complémentaires par mèl nous leur demandons sur ces documents de nous préciser le N° du club pour éviter de faire des recherches qui nous font perdre du temps.

#### **Communication (Sylvy HAUFF)**

La communication pour marraine de cœur est en cours  
Les diplômes pour le challenge Benjamins Benjamines sont en préparation  
Les rassemblements du mois de mars avancent.

#### **Baby et Mini (Stéphanie DEBRET-TIZIANI)**

Nous réfléchissons sur la création d'un nouveau formulaire 3 en 1 pour les inscriptions à la fête du mini Basket

Envoi des convocations pour les prochains rassemblements des 11 et 12 mars 2017

Les championnats U9 peuvent se jouer le samedi matin si entente entre les deux clubs. Le comité directeur ne voit aucun inconvénient à condition qu'une bonne communication soit faite pas les clubs concernés.

**Féminine (Christelle TEMPETTE, Mercedes SAINTRAPT)**

La journée du basket féminin est confirmée le 27 mai 2017 à Vélizy.

La structure gonflable est réservée, les maillots du All Star sont commandés.

Des flyers sont en cours de distribution.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

**Dominique Richard** → Formations de techniciens les redoublants devront s'acquitter de 50% du montant de leur formation.

Pour les ER qui doivent passer le P1 pour accéder au CQP la formation sera gratuite.

Ces deux propositions sont adoptées par le comité directeur à l'unanimité des présents

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 22h25.**

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR LE MARDI 21 février 2017**

**Michel SAINTRAPT**  
**Secrétaire Général**

**N'oubliez pas de consulter le site internet du Comité. Des informations importantes vous sont communiquées chaque jour.**

ANNEXE 1

## MODIFICATION FORMULE DM2 ET DM3

### Formule actuelle :

DM2 : 2 poules de 8 en 2 phases avec une poule d'accession et une poule de maintien.

Les deux équipes classées en tête accèdent au championnat Pré-Régional Masculin (PRM) de la saison suivante. D'autres équipes peuvent également monter, suivant le classement et les réengagements du championnat Pré-Régional Masculin.

Les équipes classées 14ème, 15ème et 16ème descendent en championnat Départemental Masculin 3 (DM3) de la saison suivante. D'autres équipes peuvent également descendre, suivant le classement du championnat Pré-Régional Masculin.

DM3 : 4 poules de 8 en une phase avec barrage pour l'accession en DM2.

Les trois équipes classées en tête accèdent au championnat Départemental Masculin 2 de la saison suivante. D'autres équipes peuvent également monter, suivant le classement et les réengagements au championnat Départemental Masculin 2.

### Formule de la prochaine saison :

DM2 : 2 poules de 10 :

Pas de changement pour la fin de la saison 2016-2017 sur les montées et descentes.

Pour les saisons suivantes :

Les trois équipes accèdent au championnat Pré-Régional Masculin (PRM) de la saison suivante (Le premier de chaque poule et un barrage entre les deuxièmes de chaque poule).

Les équipes classées 8ème, 9ème et 10ème de chaque poule descendent en championnat Départemental Masculin 3 (DM3) de la saison suivante.

DM3 : La formule sera précisée en début de championnat selon le nombre d'équipes et de poules.

### Pour cette saison (2016/2017) :

Le passage de la DM2 en 2 poules de 10 implique : une montée de 7 équipes (remplacement des 3 équipes qui descendent et 4 équipes pour compléter).

Le premier des 4 poules de DM3 accèdent au championnat Départemental Masculin 2 de la saison suivante. L'équipe classée première à l'issue des 1/2 finales et de la finale est déclarée « Champion des Yvelines Départemental Masculin 3 ».

Les ½ finales opposeront le 22 avril 2017 (tirage au sort de l'équipe qui doit recevoir) :

- Le 1<sup>er</sup> de la poule A contre le 1<sup>er</sup> de la poule B
- Le 1<sup>er</sup> de la poule C contre le 1<sup>er</sup> de la poule D

La finale aura lieu le 13 mai 2017.

Match de barrage entre les deuxièmes et les troisièmes de chaque poule.

Les  $\frac{1}{4}$  finales opposeront le 22 avril 2017 :

- Le 2<sup>ème</sup> de la poule A contre le 3<sup>ème</sup> de la poule B
- Le 2<sup>ème</sup> de la poule B contre le 3<sup>ème</sup> de la poule A
- Le 2<sup>ème</sup> de la poule C contre le 3<sup>ème</sup> de la poule D
- Le 2<sup>ème</sup> de la poule D contre le 3<sup>ème</sup> de la poule C

Les  $\frac{1}{2}$  finales auront lieu le 30 avril ou le 6 mai 2017

La petite finale aura lieu le 13 mai 2017

A l'issus, les deux finalistes et le vainqueur de la petite finale accèdent au championnat Départemental Masculin 2 de la saison suivante.